

Association du Centre de Rencontres Le Rado - Versoix



**PROJET ASSOCIATIF
et Institutionnel**

12 avril 2018

PROJET ASSOCIATIF

Centre de rencontres

Le Rado - Versoix

0. Table des Matières

1. Les Valeurs

1.1 Principes, valeurs et intentions de l'association du centre de rencontres	5
1.2 Les valeurs de référence du Rado-Versoix	5

2. L'association

2.1 Bref historique	6
2.2 Développements	6
2.3 Réflexions	6

3. L'orientation Institutionnelle et Pédagogique

3.1 Pourquoi ?	8
3.2 Pour qui ?	8
3.3 Comment.	8
3.3.1 L'action associative et socioculturelle	8
3.3.2 L'action éducative	9
3.3.3 L'action concertée en réseau	9
3.4 Nos secteurs	9
3.4.1 Secteur enfants, le Radis et le Radis plus	9
3.4.2 Secteur adolescents, le Rado	10
3.4.3 Le new Galaxy	12
3.4.4 Activités de quartier	12

4. L'organisation du Centre

4.1 Répartition des fonctions, compétences et tâches des partenaires internes	14
---	----

5. Moyens mis en Œuvre pour Mettre en Application les Buts de l'Association

5.1 Ressources humaines	15
5.2 Ressources matérielles	15
5.3 Ressources financières	15

6. Annexes

6.1 Heures et périodes d'ouvertures	16
6.2 Règlement du Rado	17

Glossaire

18

Le Centre de rencontres "Le Rado-Versoix" est une **association** sans but lucratif, membre de la Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres (FCLR), ouverte à toutes les personnes intéressées. Elle est rattachée à la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe). Les actions développées s'inscrivent dans le cadre des orientations de la Charte cantonale des centres (1993/2010). Son action est rendue possible grâce aux subventions cantonales et de la Commune de la Ville de Versoix.

1. NOS VALEURS

1.1 Principes, valeurs et intentions de l'association du centre de rencontres

Les animations du centre de rencontres "Le Rado-Versoix" contribuent à l'épanouissement individuel en renforçant le tissu social, favorisant la rencontre, la convivialité, l'échange, la solidarité, dans un objectif général de prévention et de promotion de la qualité de vie.

Le Rado-Versoix entend également favoriser la citoyenneté et l'action associative ; elle contribue à la lutte contre l'exclusion et la marginalisation ; elle participe à l'épanouissement et au développement individuel des usagers. Son objectif fondamental est de prévenir toute exclusion ou tension sociale.

Le Rado-Versoix tend également à favoriser le changement social et culturel, en soutenant des processus de participation et de mobilisation des différentes populations concernées. En aucun cas il ne pourra passer pour une «souple de sécurité», tendant à dissimuler les dysfonctionnements de notre société.

1.2 Les valeurs de référence du Rado-Versoix, dont nous assurons au quotidien la promotion, sont :

- L'émancipation, l'épanouissement, l'écoute, l'ouverture d'esprit, la tolérance, le dialogue, la confiance en soi.
- L'expérimentation d'un savoir-faire et un savoir-être.
- L'entraide, la solidarité, l'engagement, l'apprentissage du partage, de la vie en commun, la préparation à la démocratie locale et participative.
- L'encouragement et la stimulation de la créativité, de la découverte.
- Le développement de la connaissance, l'acceptation et l'affirmation de soi.
- La responsabilisation et l'autonomie.
- Le respect de soi-même et d'autrui, des droits fondamentaux de chaque individu, des cultures, des différences, de la liberté d'expression, du droit à la dignité, des règles de vie en communauté, du lieu, du matériel.

En privilégiant "l'Être" sur "le Faire", les activités deviennent des supports à la relation. Les valeurs prédéterminent le sens, les buts, les objectifs d'une institution à vocation socioculturelle. Sans valeurs communes à partager, à défendre, à promouvoir, tout notre travail sur le terrain pourrait se résumer à remplir une simple fonction de service pour des «usagers consommateurs».

Toutes ces valeurs viennent en amont du travail effectué sur le terrain, et quelquefois, il semble difficile d'en voir les résultats concrets auprès des usagers. En effet, elles sont très généreuses et comportent une bonne dose de vision idéaliste de la société.

C'est pourquoi nous devons y être attentifs en travaillant avec des objectifs sur le court et le long terme. En effet, une grande partie du travail s'inscrit dans le présent "ici et maintenant". Lors d'un mini projet d'atelier cuisine par exemple, nous sommes en interaction permanente avec les usagers autour d'un support à la relation, qui est la réalisation d'un objectif, tel que le repas du vendredi soir ou le goûter collectif. Sur cette courte durée, il ne sera pas possible de mesurer les effets des valeurs que nous essayons de transmettre.

La transmission et l'intégration de valeurs telles que: l'entraide, la solidarité, le respect de soi-même et d'autrui, l'écologie ne peuvent s'effectuer que sur le moyen à long terme, en complément à l'action éducative de la famille et de l'école. Cependant, au travers des liens qui se tissent lors des moments d'accueil, la transmission et l'échange de valeurs peuvent se faire.

2. L'ASSOCIATION

2.1 Bref historique

C'est en 1985 que l'association du centre de rencontres "**Le Rado-Versoix**" est créée sous l'impulsion d'une commission réunissant des conseillers municipaux, le directeur et le conseiller social du C.O. des Colombières, ainsi que d'autres personnes impliquées dans l'éducation des jeunes.

Quelques points forts :

- Étude présentée par Mme Béatrice Jeannin pour son diplôme des écoles sociales sur le thème: Versoix a besoin d'un lieu pour les jeunes.
- Les premiers acteurs du projet : Georges Emile Schürch, Directeur du C.O. Colombières; Michel Jeaggle, enseignant; Jacques Mino, conseiller social; etc.
- Soutien de M. Ferrero, Conseiller Administratif de Versoix.
- Volonté politique, approbation lors du Conseil Municipal (1986).
- Ouverture du centre au chemin de Versoix-la-Ville (septembre 1986).
- Signature de la Charte Cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève (1993).
- Création de la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, la FASE (1998) et dissolution de la CCCLR (*Commission Cantonale des Centres de Loisir et Rencontres*)
- Ratification, en 2010, de la Charte Cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève.
- Le 20^{me} anniversaire de la Charte (2013).

2.2 Développement

- En 1990, Le Galaxy est créé dans les anciens locaux de la Fosse. C'est un lieu de danse. Il est géré par un groupe de travail d'adolescents et encadré par l'équipe d'animation du centre.
- En 1992, le centre étend ses activités aux plus jeunes et "Le Radis" voit le jour. C'est l'accueil de trente-deux enfants dès l'âge scolaire jusqu'à 11 ans.
- Depuis 2008 le *Rado-Versoix* possède deux lieux d'animation :
 - Les locaux du chemin de Versoix-la-Ville pour les activités enfants du Radis.
 - Les locaux du chemin Courvoisier pour les activités adolescents et tout public. Il abrite également le secrétariat du *Rado-Versoix*.
- En 2010, afin de ré-aménager le quartier de la gare de Versoix, le bâtiment du Galaxy est démoli.
- En 2013, suite à une volonté conjointe des autorités de la commune et de l'association, le Galaxy est aménagé dans l'ancien garage à vélo du Cycle des Colombières, sous le nom de "New Galaxy".
- En 2014, l'association met en place le "Radis plus". C'est une structure d'accueil libre pour les pré-adolescents âgés entre 9 ans et 11 ans.
- Parallèlement à ce projet, l'association crée une charette itinérante de jeux.

2.3 Réflexions

Ce document reflète l'état actuel de notre réflexion concernant l'orientation de notre action en faveur des jeunes de Versoix et des environs. Il expose d'autre part l'ensemble des règles d'organisation interne. Il remplace tout autre projet élaboré à ce jour par le Comité de gestion et l'équipe d'animation du centre de rencontres *Le Rado-Versoix*.

Les bénévoles de l'association, autant que les professionnels du centre, souhaitent que ce document soit évolutif et suive les tendances des demandes de la population et les recommandations des autorités de la commune de Versoix.

Nous souhaitons soutenir les initiatives et projets des habitants, ou encore, les impliquer dans différentes actions du centre.

Nous sommes persuadés qu'un plus grand mélange inter-générationnel peut dissiper la crainte et l'appréhension envers les jeunes, ainsi que la peur de l'étranger ou de l'inconnu.

L'association "**Le Rado-Versoix**" est reconnue par tous les acteurs politiques et sociaux de la commune. Une extension de ses activités auprès d'une population, qui augmente rapidement, doit être envisagée pour satisfaire les demandes des enfants et des jeunes, répartis dans les cinq écoles primaires et le cycle d'orientation du territoire de la Ville de Versoix.

Comité de l'association et équipe d'animation

3. L'ORIENTATION INSTITUTIONNELLE ET PÉDAGOGIQUE

3.1 Pourquoi ?

Proposer des animations en lien avec nos valeurs.

3.2 Pour qui ?

Dans un objectif général de prévention et de promotion de qualité de vie, l'Association du centre de rencontres "*Le Rado-Versoix*" et le personnel professionnel sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle destinée aux enfants, aux adolescents et ouverte à l'ensemble de la population de Versoix et de ses environs.

Le choix des activités, la publicité effectuée, les contacts et les collaborations avec les autres institutions et groupements de quartier ont été étudiés pour nous faire connaître et reconnaître comme une institution. Notre identité est proche des besoins et des aspirations de la jeunesse de la commune de Versoix et de ses environs.

Notre logique d'action et de développement institutionnel est fortement attachée à créer un sentiment d'appartenance et d'adaptabilité vis-à-vis des usagers potentiels de notre secteur d'influence.

Nous avons défini deux grandes catégories d'âges des utilisateurs du centre de rencontres : les enfants scolarisés jusqu'à 11 ans et les adolescents jusqu'à 17 ans. Dans notre pratique quotidienne, nous avons développé des activités destinées à ces deux classes d'âge.

À fin juin 2017, la commune de Versoix comptait 13'405 habitants, selon la Mairie, dont :

- 698 enfants de 0 à 5 ans, soit 5% de la population.
- 934 enfants de 6 à 11 ans, soit 7% de la population.
- 1204 adolescents de 12 à 17 ans, soit 9% de la population.
- 10569 adultes de plus de 18 ans.

3.3 Comment ?

3.3.1 L'action associative et socioculturelle

Les objectifs poursuivis par le centre de rencontres s'inscrivent dans la politique d'animation socioculturelle et socio-éducative de la FASE et sont : le renforcement du tissu social, la rencontre, l'échange et la solidarité, pour toute la population.

En organisant et participant à diverses manifestations et fêtes.

Le Bonhomme Hiver, l'Escalade, la fête de juin, ainsi qu'à la fête de la Jeunesse.

Lors de ces manifestations le *Rado-Versoix* favorise les collaborations avec les différents acteurs de la commune qu'ils soient bénévoles, adultes, jeunes, ou partenaires dans les actions sociales.

Selon les principes d'action de la Charte Cantonale des centres de rencontres et de loisirs de 1993.

L'action associative soutient les missions définissant les objectifs à atteindre qui sont les suivants :

- Promouvoir l'expression culturelle et artistique au niveau communal en favorisant les liens entre les jeunes adultes et les usagers afin qu'ils puissent s'ouvrir au monde, s'épanouir en développant leur créativité, partager plaisirs et émotions.
- Contribuer à l'intégration des diverses populations, reconnaissant ainsi le droit à la différence, pour tendre à l'équité. Nous devons chercher à donner des chances égales à chacun.
- Tendre à une amélioration de la qualité de vie des usagers du centre de rencontres.

Toutes ces missions ne sont réalisables que si nous agissons comme des relais d'information et que nous créons des réseaux de contacts fiables et conséquents pour contribuer à renforcer le lien social. Dans ce sens, animer signifie organiser des espaces de rencontres ouverts et accessibles à tous. C'est pourquoi nous nous appliquons à développer une stratégie de communication par le biais du journal local "*Versoix Région*", de notre site internet et des réseaux sociaux en diffusant systématiquement les événements liés à l'activité du *Rado-Versoix*.

3.3.2 L'action éducative

"On ne fait rien pour les gens si on ne le fait pas avec eux"

Les objectifs poursuivis par le centre de rencontres s'inscrivent dans la politique d'animation socioculturelle et socio-éducative de la FASE, soit :

le développement personnel de tous les usagers par une relation personnalisée au sein d'un groupe selon l'action éducative telle que définie dans la Charte Cantonale (Art 4.1).

Dans ce cadre, que peut-on transmettre aux enfants et aux adolescents ? Comment s'effectue le développement personnel des jeunes ? Comment doit-on s'y prendre pour stimuler la capacité d'apprendre ?

Il est important de considérer l'acquisition de connaissances et le développement de la pensée de l'enfant et du jeune en lien avec le champ socioculturel de façon plus large. Comment se construisent la réflexion, le jugement, la créativité intellectuelle et artistique, la technique, l'imagination, l'organisation collective et constructive de la vie sociale ?

Il y a là un véritable enjeu pour toute société et qui prend une acuité particulière dans la nôtre, puisque ses bagages culturels semblent s'enrichir et se complexifier rapidement, alors que des liens de solidarité entre les générations se trouvent pris dans de fortes tensions. Que peut faire l'animation socioculturelle ?

Les centres de rencontres et de loisirs sont riches de lieux informels d'apprentissage à exploiter, car le rôle de l'animateur socioculturel n'est pas de "montrer le savoir" aux jeunes, mais de permettre la mise en scène du sens et de la façon de vivre ensemble en société, d'élaborer un cadre qui permet la transmission des valeurs et qui contribue à la construction de leurs identités. Notre but est d'aider l'enfant et l'adolescent à donner un sens à son temps libre, à favoriser de nouvelles expériences dans un cadre sécurisant, à prendre de nouvelles responsabilités et à privilégier l'autonomie ; en bref, aider l'individu à devenir citoyen. Pour permettre aux participants la mise en oeuvre de ces apprentissages, il est aussi important de souligner combien ils ont besoin d'avoir des partenaires qui leur renvoient une image positive.

3.3.3 L'action concertée en réseau

Le Rado-Versoix collabore ainsi activement au travail de réseau communal, en étant membre des réseaux de professionnels :

- Le DPIG (dialogue prévention intergénérationnel).
Par son réseau d'échange et d'information entre les professionnels du social, de la santé et de la sécurité, les réunions mensuelles du DPIG sont un tremplin pour la mise en place d'action de prévention, de projets et de diagnostic qui permettent une mise en avant des problématiques rencontrées au niveau communal.
- Le réseau jeunesse.
Par son réseau d'échange et d'information entre les professionnels (social, santé et sécurité) touchant la jeunesse de Versoix, les réunions du réseau jeunesse sont un tremplin pour la mise en place d'action de prévention, de projets et de diagnostic qui permettent une mise en avant des problématiques rencontrées au niveau communal.

3.4 Nos secteurs

3.4.1 Le secteur enfants - le Radis et le Radis plus (Radis+)

Ce secteur, le Radis, accueille des enfants dès leur scolarisation jusqu'à 8 ans. Il fonctionne sur un mode d'inscription annuel. Il est ouvert tous les mercredis en période scolaire ainsi que durant les vacances d'automne, de février et d'été. Ce secteur est surchargé et en manque de moyens récurrent.

Le Radis+ est un projet d'agrandissement du secteur enfant sous forme d'accueil libre pour mieux répondre aux besoins des habitants de la commune. L'Association a négocié avec les autorités de la commune afin que ce projet puisse être en fonction lors du changement des horaires scolaires de 2012.

Le Radis propose aux enfants un espace et un encadrement accueillants et chaleureux. Dans ce contexte, les enfants peuvent s'adonner à certains loisirs et retrouver leurs camarades en dehors du cadre scolaire. En même temps, l'équipe d'animation favorise le développement de leur autonomie en leur enseignant le respect des autres, des règles, du lieu, du matériel et du langage.

Elle est à l'écoute des enfants, cherche à éveiller leur créativité, leur sens de la responsabilité et de la tolérance en leur proposant des activités diverses.

En complément de son rôle éducatif, l'équipe du Radis tient un rôle préventif face à d'éventuels problèmes rencontrés tels que familiaux, scolaires ou sociaux. Les enfants trouvent l'attention et le soutien dont ils ont besoin. La prévention permet de canaliser leur agressivité. L'équipe s'attache à mettre en place un cadre et des règles de vie adaptés. Elle organise leurs loisirs en encourageant l'apprentissage de la vie en groupe et le développement de relations de confiance.

Modalité d'accueil

Le Radis fonctionne avec deux systèmes :

- un système d'accueil sur inscription accueillant 32 enfants scolarisés jusqu'à l'âge de 8 ans
- un système d'accueil libre pouvant accueillir jusqu'à 30 enfants âgés de 9 à 11 ans.

Le système d'accueil sur inscription a été institué à la demande des parents travaillant à plein temps et souhaitant une prise en charge continue avec des horaires fixes. Un repas de midi est proposé.

Les deux groupes d'enfants sont pris en charge tous les mercredis de l'année et des semaines des centres aérés d'automne et de février. Lors des vacances d'été, le centre aéré accueille 48 enfants par semaine. Deux groupes d'enfants doivent à nouveau être distingués. Un premier comprenant les enfants scolarisés jusqu'à l'âge de 8 ans, et un second destiné aux préadolescents âgés de 9 à 11 ans. Cette répartition nous paraît tout à fait appropriée afin d'offrir des activités adaptées à l'âge des enfants durant les huit semaines du centre aéré d'été.

Le Radis dispose de vastes locaux confortables et bénéficie d'une situation géographique entre lac et forêt, permettant de proposer aux enfants des activités variées durant des journées complètes. Le prix de la journée est calculé pour être accessible à tous.

Les activités aérées

Nos activités sont fondées sur un projet pédagogique visant à poursuivre et développer une action socio-éducative, complémentaire à celle de la famille et de l'école. Ainsi, durant les activités aérées, les enfants s'approprient un espace, des ressources matérielles tout en bénéficiant de la compétence et de l'écoute d'une équipe d'animation. Chaque enfant est libre de participer ou non aux activités proposées. Dans ce cadre, ils aiguisent leur sens critique et deviennent maîtres de leurs décisions et apprennent à s'engager. Par l'apprentissage de certaines techniques artistiques et de différents jeux, les enfants entraînent et développent également leur savoir-faire et savoir-être.

3.4.2 Le secteur adolescents - le Rado et le Galaxy

Le secteur adolescents du centre de rencontres *Le Rado-Versoix* utilise deux lieux d'animation : le Rado et le New Galaxy.

Le Rado accueille les adolescents âgés entre 12 et 17 ans et leur permet de faire des expériences au sein de la collectivité en toute sécurité. Dans cet espace, l'équipe d'animation transmet des valeurs et des règles nécessaires au déroulement de la vie quotidienne.

L'accueil libre :

Nous proposons aux jeunes de Versoix et de la région un accueil "libre".

Par accueil libre, nous entendons :

- Une structure et un espace dédiés à l'accueil, permettant de "s'installer" dans le lieu.
- Un accueil professionnalisé par la présence de professionnels du travail social permettant l'échange d'idées et une expérimentation des règles du "vivre ensemble".
- La gratuité et le libre accès.
- Allers et venues libres, sans temps de présence délimité.
- Pas d'inscription à une activité déterminée ; ouverture à tous.
- La valorisation des personnes et des savoirs, "faire avec" à contrario du "faire pour" (pas d'activités pré-établies, pas de savoir spécifique à dispenser, l'activité peut être présente comme support à la mise en relation).

L'accueil se fait sur la base d'une carte d'accès. Pour obtenir cette carte, le jeune doit prendre connaissance, adhérer, accepter et signer le règlement du secteur adolescents du centre

Nous proposons aussi dans le cadre de l'accueil libre, des activités sur inscriptions (sorties, tournois, camps, etc.).

Le cadre et les règles sont deux éléments indispensables en accueil libre. C'est grâce à ce cadre et à ces règles que les usagers peuvent fréquenter le lieu en toute sécurité, sans être sujets à des discriminations liées à leur statut social, culturel, leur âge ou leur religion.

Les jeunes ont de la difficulté à trouver une place dans le monde du travail, dans leur quartier, dans leur famille. Ils viennent au Rado car là ils ont une place, ils se retrouvent entre pairs mais ils viennent également se confronter aux adultes pour transgresser des règles. En révolte face aux règles que les adultes leur imposent, ils essaient de créer un lieu où ce sont eux qui règnent et eux qui imposent leurs règles. Ce processus est à l'opposé d'une intégration des valeurs de civilité que nous défendons. Nous devons travailler avec ces différents constats et, évidemment, accepter d'entrer en conflit chaque fois que cette valeur fondamentale de civilité et de citoyenneté est ou menace d'être malmenée. La gestion d'un conflit permet également au jeune de se structurer, de se responsabiliser, d'évoluer vers le monde adulte. "Reprendre" les adolescents de la sorte permet également de leur offrir un modèle d'appartenance citoyenne.

Nous devons être attentifs :

- Au respect des règles communes du lieu.
- Au respect du règlement, du langage.
- Au respect de l'autre, des adultes, de soi.
- À l'accueil des nouveaux, des plus jeunes.
- Au respect du matériel.
- À la mixité sociale, culturelle.
- À la mixité filles-garçons.
- À ne pas être un ghetto.

Par conséquent, nous devons veiller à "faire vivre" le cadre et les règles, en informant, en encourageant la participation, en régulant et en recadrant.

Le projet d'animation du secteur adolescent comporte différentes démarches ou actions que nous mettons en œuvre.

Le Rado est un point de repère dans la ville, dans le quartier :

- C'est un espace où le jeune est écouté et reconnu pour ce qu'il est.
- C'est un lieu de créativité, où le jeune est incité à gérer son temps libre. Chaque usager est encouragé à prendre des responsabilités selon ses possibilités.
- C'est un lieu où on développe l'esprit citoyen et la participation.
- C'est un lieu d'information, de prévention où l'utilisateur peut obtenir de l'aide lorsqu'il rencontre des difficultés d'ordre social, scolaire, sanitaire ou d'orientation professionnelle. Une attention particulière est portée aux phénomènes de violence et nous visons à en faire un espace de sécurité affective.

Les adolescents ont accès à une cuisine sur mini projet, une salle avec divers jeux de billard, baby-foot, console de jeu, une grande cour (panier de basket et/ou buts de foot).

Les jeux de société, ballons, buts, foot-tennis ainsi que le ping-pong sont gardés sous clé et peuvent être demandés à l'équipe d'animation qui donnera les jeux en "main propre" en rappelant le bon usage et la restitution du jeu au complet à celui qui le sollicite en échange de sa carte d'accès. Ceci afin d'amener, pas à pas, à la responsabilisation des jeunes.

La toute nouvelle salle polyvalente leur est également mise à disposition pour des projets spécifiques, tels que ateliers divers, fêtes, bistrot ados, etc., proposés soit par les jeunes, soit par l'équipe d'animation.

Les valeurs fondamentales

L'équipe d'encadrement fait valoir les valeurs fondamentales de la "Charte Cantonale des centres de rencontres et de loisirs" et les règles basiques de civilité. Ceci pour favoriser l'accès des jeunes à la citoyenneté. Nous prenons soin de la cohésion de notre équipe. Les animateurs et les moniteurs sont impliqués avec la même intensité en occupant une place d'adulte au travail pour que soient garantis la sécurité et le développement des adolescents. Chaque encadrant est porteur des trois axes :

- axe normatif
- axe affectif
- axe des échanges réciproques

Par l'**axe normatif**, il s'agit de faire respecter certaines règles auxquelles les jeunes peuvent venir se confronter.

En ce qui concerne l'**axe affectif**, il s'agit d'accueillir, d'écouter activement la manière dont l'adolescent est affecté par sa réalité.

Quant aux **échanges réciproques**, il s'agit de vivre des moments conviviaux dans une relation d'équivalence favorisant le développement de projets avec le jeune.

Pour parvenir à une relation équilibrée entre l'équipe d'animation et les jeunes, les trois axes doivent être vécus dans la relation socio-éducative.

3.4.3 Le New Galaxy

Le concept

Le nom "New Galaxy" est utilisé comme référence à l'ex-local du chemin Vandelle.

C'est un lieu de musique, de danse et d'événements culturels. Un groupe de travail constitué de jeunes animent les soirées en collaboration avec un animateur, en jouant de la musique, en tenant le bar, en organisant des soirées à thème, en décorant les lieux, etc. Ils sont responsables du calendrier des événements qui se déroulent au "New Galaxy", de l'animation des soirées ainsi que du matériel à disposition.

3.4.4 Les activités quartier

Le centre de rencontres *Le Rado-Versoix* a aussi pour mission d'être à l'écoute des habitants, de répondre à leurs besoins, de soutenir ou de travailler à l'élaboration de projets qui s'inscrivent dans le développement social et culturel du quartier, ceci afin de renforcer le tissu social.

Les activités doivent permettre aux personnes qui se rencontrent de mieux se comprendre, s'apprécier, quelles que soient leurs différences. En redonnant à chaque individu le sentiment d'appartenance à la communauté, nous suscitons le développement des solidarités, contribuant à prévenir l'isolement.

En favorisant la vie associative, *Le Rado-Versoix* :

- Incite et aide la population du quartier à devenir des acteurs sociaux responsables de leurs choix, à s'exprimer, à participer à la vie de la cité par la réalisation de projets collectifs et individuels, mais également en favorisant une ouverture d'esprit aux projets émanant d'autres citoyens ou mis en consultation par des instances publiques.
- Promeut l'expression culturelle et démocratique afin que les gens puissent s'ouvrir au monde, s'épanouir en développant leur créativité, en partageant plaisir et émotions.
- Contribue à l'intégration des diverses populations, reconnaissant ainsi le droit à la différence, pour tendre à l'équité.
- Offre un soutien aux populations fragilisées pour éviter qu'elles ne soient exclues.
- Tend à une amélioration de la "qualité de vie" des usagers du Centre et habitants du quartier.

Toutes ces missions ne sont réalisables que si nous agissons comme des relais d'information et que nous créons des réseaux de contacts fiables et conséquents pour contribuer à renforcer le lien social. Dans ce sens, animer signifie organiser des espaces de rencontres quels qu'ils soient, ouverts et accessibles à toutes et à tous.

Nous souhaitons pour ces prochaines années développer le secteur "Vie associative", et intensifier nos efforts pour que le centre devienne aussi un véritable lieu d'écoute et d'expression collective.

Nous désirons travailler sur quatre axes :

- Développer une stratégie de communication par le biais, entre autres, d'articles, de texte, d'informations dans le journal "Le Versoix-Région".
- Prospecter et mobiliser en faisant émerger les besoins et les envies des acteurs associatifs, ainsi que ceux des acteurs de quartier. L'échange des informations doit conduire à des réalisations concrètes.
- Agir en poursuivant les collaborations existantes telles que la fête du Bonhomme Hiver, repas 8P, mercredis de quartiers, etc. et, ainsi, maintenir les réseaux existants (DPIG, Activités parascolaires, etc.).
- Etre à l'écoute des habitants en proposant de nouveaux projets qui répondent à la demande de l'ensemble du quartier.

La collaboration avec les institutions de quartier est bien entendu déjà présente. Cependant, elle évolue et nécessite de prendre en compte de nouveaux facteurs.

Le *Rado-Versoix* propose de :

- Maintenir et développer des liens, promouvoir l'échange entre les différents groupements, associations et institutions de quartier.
- Collaborer, soutenir et contribuer au renforcement de la vie associative.
- Réunir les énergies autour de projets communautaires et mener des actions concrètes qui intéressent les habitants.
- Promouvoir l'organisation de soirées, de semaines thématiques, de manifestations, de fêtes en commun.
- Mettre à disposition des locaux et du matériel aux habitants d'un quartier et autres groupements.

Le centre de rencontres accueille également les enfants et les jeunes en collaboration avec d'autres institutions. Il est ouvert à toute proposition émanant des usagers dans la mesure où celles-ci répondent à ses orientations générales.

4. L'ORGANISATION DU CENTRE DE RENCONTRES

4.1 Répartition des fonctions, compétences et tâches des partenaires internes

Le centre de rencontres *Le Rado-Versoix* est organisé sous la forme d'une **Association** au sens des articles 60 à 79 du Code Civil Suisse.

Le mandat de l'association du centre de rencontres *Le Rado-Versoix* est défini par la loi relative aux centres de rencontres et de loisirs (J.6.11) du 15 mai 1998 et par la Charte Cantonale des centres du 22 septembre 1993*.

Les statuts de l'association décrivent les organes autour desquels l'ensemble de l'association fonctionne.

L'Assemblée Générale des membres, valide, ou pas, les choix majeurs et les grandes orientations à suivre proposées par le comité et l'équipe.

C'est au comité qu'il appartient de mettre en œuvre les mesures nécessaires à la concrétisation des choix de l'Assemblée. L'équipe d'animation participe activement au processus. Ensemble ils conçoivent un programme d'activités qui sera réalisé sur le terrain par les professionnels de l'Association avec le concours des bénévoles.

En tout temps, une coordination est nécessaire entre le comité et l'équipe d'animation. Des groupes de travail mixtes élaborent et prennent des décisions relatives aux projets traités. Un partage des tâches, notamment en ce qui concerne la représentation de l'association au-près des autorités communales et autres institutions, complète cette coordination.

L'équipe d'animation fonctionne autour d'un coordinateur qui s'occupe principalement des tâches administratives. Les différents secteurs du centre de rencontres sont donc répartis entre les quatre animateur-trice-s. Chaque membre de l'équipe porte une attention particulière afin de partager de manière transparente les informations concernant les tâches ou secteurs qui sont sous sa responsabilité. Lors des colloques, toute décision se prend dans une démarche de recherche de consensus sous la gestion du coordinateur d'équipe. Au cas où l'équipe n'arriverait pas à une décision consensuelle, le comité sera consulté pour trancher.

La collaboration entre comité et équipe d'animation se fait sur l'ensemble des phases des projets et est effective dès la conception des actions et jusqu'au bilan de celles-ci.

Compte tenu de la nature bénévole de l'implication des membres du comité, celui-ci a la possibilité de coopter certaines tâches.

En tout temps le *Rado-Versoix* stimule les collaborations avec les familles, les institutions, les associations et groupements qui œuvrent en faveur de la jeunesse (Giap, Apeco, Apev, etc) afin de renforcer le travail en réseau. Nous soutenons des relations étroites avec les conseillers sociaux et les enseignants des écoles primaires et du C.O., ainsi qu'avec les TSHM de la région.

* «La Charte cantonale des centres de loisirs, centres de rencontres, maisons de quartier, jardins Robinson et terrains d'aventures du canton de Genève», de septembre 1993 et resignée en janvier 2010. La Charte est un texte de référence pour tous les partenaires du système cantonal des centres. Elle complète et développe les éléments contenus dans la nouvelle loi J.6.11.

5. MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR RÉALISER LES BUTS DE L'ASSOCIATION

5.1 Ressources humaines

L'association du centre de rencontres *Le Rado-Versoix* compte sur les ressources diverses et nombreuses de ses membres.

Leur contribution bénévole est plus que significative. Qu'il s'agisse du travail effectué lors des activités sur le terrain ou du temps pris pour assurer un bon fonctionnement général, il est évident que l'association ne pourrait concrétiser ses projets sans l'investissement actif de ses membres, usagers des activités et sympathisants.

L'association a également à sa disposition une équipe de professionnel-le-s engagée pour assurer la mise en place et la réalisation du programme d'activités, ainsi que l'entretien des installations et de l'équipement mis à disposition. Leur rémunération est à la charge exclusive de l'Etat de Genève (FASe) et de la Ville de Versoix.

Nos cinq animatrices et animateurs se partagent trois postes et demi à plein temps. Huit moniteurs effectuent quelques 6000 heures de travail par année. Une secrétaire-comptable assure un 50% de temps administratif. Une personne assure environ 25% de temps consacré au nettoyage.

5.2. Locaux, équipements et entretien

Trois espaces accueillent nos activités ; la maison Naine pour le Radis située au chemin de Versoix-la-Ville, l'ancienne école enfantine pour le Rado au chemin César-Courvoisier et l'ancien garage à vélo du C.O. des Colombières pour le New Galaxy à la route de St Loup. Des espaces publics sont également investis pour des activités, tels que la plage de port Choiseul, des espaces entre les immeubles du Grand-Montfleury et à la Pelotière ainsi que les préaux des écoles Ami-Argand et Lachenal.

Le mobilier et le matériel nécessaires à la réalisation de nos activités, ainsi que les travaux nécessaires à leur remise en état sont pris en charge par la Ville de Versoix, au travers de notre subvention de fonctionnement.

5.3. Ressources financières

L'Etat de Genève et la Ville de Versoix subventionnent le fonctionnement de nos structures.

Les salaires du personnel sont pris en charge par l'Etat de Genève, via la FASe, et la Ville de Versoix. Les frais de fonctionnement sont assurés par la Ville de Versoix.

Les ressources de l'association sont complétées par les recettes provenant des activités payantes, de la location de ses locaux et matériel, ainsi que par les cotisations volontaires des membres.

Ce projet institutionnel a été approuvé par l'Assemblée générale du 12 avril 2018

Pour l'Association Le Rado-Versoix,

Anne Etienne, Présidente

Evelyne Rüfenacht, Vice-présidente

6. ANNEXE

6.1 Les ouvertures du Centre de rencontres

Le secteur enfant : Le Radis

Le secteur Radis est ouvert aux enfants scolarisés jusqu'à 9 ans, sur inscription annuelle payable par trimestre.

Périodes scolaires :

Mercredi de 8h à 18h

Périodes de vacances:

Les centres aérés d'automne, de février, d'été sont réservés en priorité aux versoisiens. Les inscriptions se font par semaines.

Le secteur pré-adolescents : Le Radis plus

Le secteur pré-adolescent est ouvert aux enfants âgés entre 9 et 11 ans, organisé avec un système d'accueil libre.

Périodes scolaires :

Mercredi de 11h30 à 18h

Périodes de vacances:

Les centres aérés d'automne, de février, d'été sont réservés en priorité aux versoisiens. Les inscriptions se font par semaines.

Le secteur adolescent : Le Rado

Le secteur Rado est ouvert cinq jours par semaine pour un accueil libre des jeunes de 12 ans à 17 ans. Les activités sont diverses : jeux, musique, billard, repas, sorties, projets.

Période scolaire :

Mardi de 16h30 à 18h30

Mercredi de 14h à 18h

Judi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30

Vendredi de 16h30 à 22h

Samedi de 14h à 18h (saison heures d'hiver, octobre-mars)

Périodes de vacances:

Durant les semaines d'automne, de février, de Pâques, des ouvertures sont assurées pour environ 25 heures par semaine sur programme spécifique. Aux vacances d'été, un animateur/trice est détaché/e tout un mois à la Grève nautique de Port Choiseul.

Le secteur adolescent : Le New Galaxy

- Deux discos par mois. Les samedis de 19h à 22h.
- Différents événements tout public ponctuels, tels que : Concours de break dance, ateliers, soirées à thèmes, petits show cases musicales, soirées DJ, etc.

6.2 Règlement du Rado

L'équipe d'animation et le comité du Rado-Versoix accueillent les jeunes de 12 à 17 ans munis de la carte d'accès.

1. L'alcool et les drogues sont interdits. La cigarette est interdite à l'intérieur des locaux.
2. Tout jeune en possession d'objet dangereux sera exclu du Rado.
3. Pas de gros mots, pas d'insultes au Rado.
4. Ne tiens pas de propos racistes, ni sexistes.
5. Respect! Respecte tes copains, Respecte les adultes.
6. Pas de jeux de bagarre à l'intérieur des locaux.
7. Respect! Respecte le matériel, Respecte les locaux.

Ce lieu vous est mis à disposition par la Commune de Versoix. L'association du centre de rencontres Le Rado-Versoix en est responsable et se réserve le droit d'exclure temporairement ou définitivement les personnes qui transgresseraient ce règlement.

Glossaire

APEV :	Association des Parents des Écoles de Versoix
APECO :	Association des Parents d'Élevés du Cycle d'Orientation de Versoix
CA :	Conseiller Administratif de Versoix
CASS :	Centre d'action sociale et de santé
CM :	Conseil Municipal de Versoix
DCTI :	Département des Constructions et Technologies de l'Information
DIP :	Département de l'Instruction Publique
DPIG :	Dialogue et Prévention Inter Générations
FASe :	Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle
FCLR :	Fédération des Centres de Loisirs et de Rencontres
GIAP :	Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire
TSHM :	Travailleur Social Hors Mur

Visitez notre site internet : www.lerado.ch